

SANTÉ

ETABLISSEMENTS DE SANTÉ

Personnel

Centre national de gestion des praticiens hospitaliers
et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière

Arrêté du 25 septembre 2009 relatif à la composition nominative du comité de sélection compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière

NOR : SASN0930958A

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière,

Vu le code de la santé publique ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, et notamment son article 9 ;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1° et 7°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, et notamment ses article 10 et 11,

Arrête :

Article 1^{er}

La composition nominative du comité de sélection compétent à l'égard du corps des directeurs d'hôpital de la fonction publique hospitalière est fixée comme suit :

Représentants de l'administration

Membre titulaire

Mme Isabelle YENI, inspectrice générale à l'inspection générale des affaires sociales (Paris), présidente.

Membre suppléant

M. Michel-Henri MATTERA, inspecteur à l'inspection générale des affaires sociales (Paris).

Représentants des personnels de direction

Membres titulaires

M. François BERARD, directeur d'hôpital en service détaché auprès de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Paris), SNCH ;

Mme Agnès KLEIN-FEILLENS, directrice adjointe à la maison de retraite de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), SYNCASS/CFDT ;

Mme Caroline LEFRANC, directrice adjointe au centre hospitalier François Quesnay à Mantes-la-Jolie (Yvelines), CH/FO.

Membres suppléants

Mme Elise NOGUERA, directrice adjointe à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (Paris), SNCH ;
Mme Anne MEUNIER, directrice adjointe au centre hospitalier régional de Rouen (Seine-Maritime), SYNCASS/CFDT ;

Mme Florence BILLAULT, directrice adjointe au centre hospitalier spécialisé d'Antony (Hauts-de-Seine), CH/FO.

Article 2

La directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Paris, le 25 septembre 2009.

Pour la directrice générale et par délégation :
La directrice générale adjointe,
M.-C. CHATENAY-RIVAUDAY-MAREL